

Compte-rendu de la conférence du 13 octobre 2023

Olivier Mesnil et Bruno Toueix: le climat, et moi, et moi, et moi...

Olivier Mesnil et Bruno Toueix sont des bénévoles de l'association The Shifters (créée en 2014, elle comprend aujourd'hui 20000 membres) soutenant l'association The Shift Project, un laboratoire d'idées qui milite pour la décarbonation de l'économie. Elle participe à de nombreux événements auprès de trois publics différents, le grand public (y compris lycéens), les entreprises (sensibilisation et proposition de solutions), les élus (plaidoyer). Cette conférence présente les leviers que chacun peut actionner pour atténuer son empreinte carbone.

Double contrainte carbone

Cette double contrainte est liée à deux facteurs : (1) l'augmentation de l'effet de serre du au dégagement de gaz tel que le CO₂ en raison de l'utilisation des énergies fossiles, charbon, pétrole, gaz naturel, (2) la diminution inexorable des réserves mondiales, notamment du pétrole conventionnel qui aurait atteint son pic en 2008.

L'effet de serre provient du fait qu'une partie du rayonnement lumineux est renvoyée dans des longueurs d'onde infrarouge qui sont absorbées par une couche de gaz (CO₂, mais aussi méthane et oxydes d'azote). Une faible variation de cette teneur entraîne une variation importante, à l'échelle humaine, de la température sur Terre. Il y a 20000 ans avec une température moyenne inférieure de 5°C à celle d'aujourd'hui, tout le Nord de l'Europe par exemple était recouverte d'une calotte glaciaire, le niveau des océans étant 120 m plus bas qu'aujourd'hui. Qu'en serait-il si la température augmentait de 5°C : sécheresses importantes, prolifération d'insectes, graves inondations (2,5 m de plus dans les océans), migrations de populations...

Nature anthropique des émissions de CO₂

Si au cours des millénaires la variation du CO₂ et donc de la température a varié sur de très longues périodes, elle est devenue exponentielle depuis 1850 en raison des activités humaines, libérant 2500 Gt (Gigatonnes) de CO₂, augmentant de 1,1 °C la température en un siècle et demi! Pour ne pas dépasser 2°C en 2100, on doit se limiter à 500-1000 Gt pour les 80 ans à venir, soit une diminution drastique de 65% d'ici 2050, 5% par an. L'empreinte carbone en France provient à 51% de nos importations. Elle est en moyenne de l'ordre de 10 t équivalent CO₂ par an et par habitant, se répartissant comme suit : transports (27%), alimentation (24%), biens de consommation (16%) et énergie des logements (15%). Ces domaines sont des leviers sur lesquels chaque individu peut agir directement (les 18% restants étant du domaine de l'Etat).

Transports

Les émissions de CO₂ dues aux 12700 km parcourus en moyenne par an et par habitant en France, sont liées à l'utilisation de la voiture (77%), de l'avion (16%) et d'autres transports en commun (7%). Parmi les pistes retenues, il faut absolument réduire l'utilisation de la voiture sur des courtes distances qui constituent 60% des émissions et, pour les déplacements longue distance, privilégier le train au détriment

de la voiture et de l'avion. Une attitude peu contraignante est de limiter sa vitesse sur autoroute à 110 km/h, permettant un gain d'énergie et donc de CO₂ émis et d'argent de 20 %.

Alimentation

En termes d'émission de CO₂, manger 1 kg de bœuf équivaut à parcourir 239 km avec une voiture moyenne. Ce chiffre astronomique est dû au méthane rejeté par les ruminants au cours de leur digestion, le méthane étant un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le CO₂. Il s'abaisse à 49 pour le porc, 37 pour le poisson, 34 pour le poulet, 8 pour les produits laitiers, 3 pour les céréales et 2 pour les fruits et légumes en moyenne. Les solutions pour réduire son impact carbone sont de 3 ordres : consommer moins de produits d'origine animale, surtout bovins et ovins, cuisiner avec des produits de saison et locaux, gaspiller moins (1/3 de la nourriture est gaspillée).

Biens de consommation

Les conférenciers prennent un exemple, le téléphone portable que tout le monde utilise couramment, et analysent son cycle de vie. Le téléphone est fabriqué à partir de l'extraction de minéraux, pas toujours dans des conditions environnementales et éthiques satisfaisantes, notamment en Afrique. Les minéraux sont transportés en Asie pour être conditionnés. Les téléphones sont acheminés en Europe. En France ils sont distribués dans les centres commerciaux et au mieux recyclés en fin de vie. Toutes ces étapes produisent du CO₂. En ce qui concerne le numérique en général c'est la fabrication et l'usage de nos appareils connectés qui induisent le plus large impact carbone. Viennent ensuite les infrastructures pour les faire fonctionner (réseau, data centers). Pour agir il faut donc d'abord garder son appareil le plus longtemps possible, pouvoir le réparer, changer la batterie, l'utiliser avec modération, supprimer les notifications et applications inutiles, utiliser le mode avion la nuit, éviter au maximum les vidéos.

Energie des logements

A 77% elle est due au chauffage et c'est donc sur lui qu'il faut agir en priorité, baisser la température, mettre un pull, choisir un logement bien isolé si on est locataire, isoler son logement et installer des chauffages les plus efficaces, tels que pompes à chaleur si on est propriétaire. Attention tout ne viendra pas de la technologie, l'effet rebond étant toujours possible. Exemple : en Allemagne l'isolation des logements n'a pas réduit la consommation énergétique, les habitants en ayant profité pour augmenter la température de leur logement.

Conclusion

Réduire son empreinte carbone d'un tiers et réduire ses déchets de 50 %, c'est possible, mais il faut le vouloir. Les quelques pistes présentées nous donnent des solutions. Portons nos efforts essentiellement là où c'est efficace. En adoptant des nouvelles habitudes de vie permettant de réduire notre impact carbone, nous déclenchons nécessairement des actions collectives similaires, qui ont au final des répercussions au niveau économique et politique. Participons à cet engrenage vertueux pour réduire au maximum notre empreinte carbone.

Jacques Augé